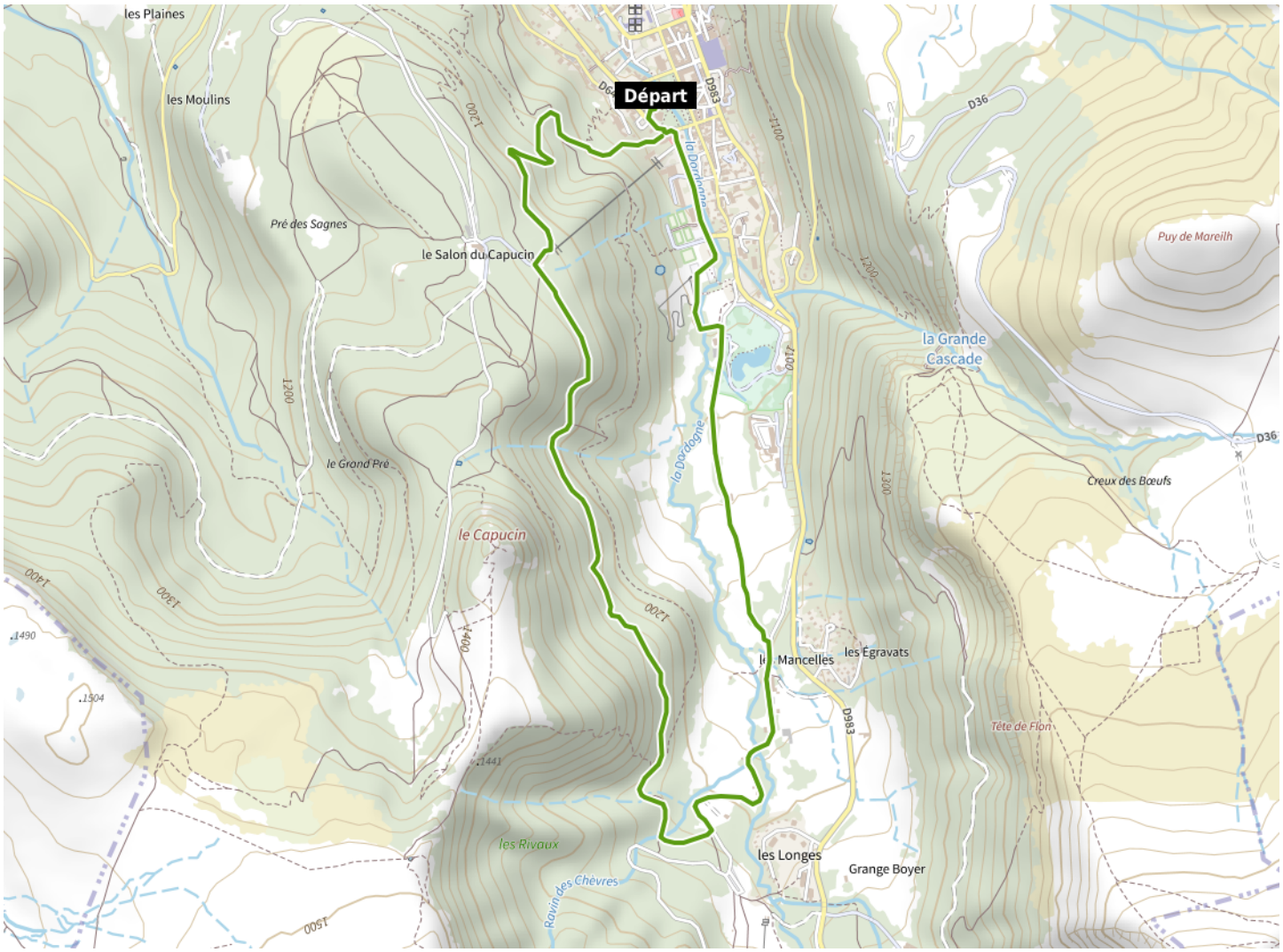
Randonnée au fil de Mareuge

Distance	Durée	Difficulté	Dénivelé	Balisage
4 km	2h00	Facile	137 m	Balisage jaune

Chiens autorisés — Présence possible de troupeaux sur le parcours. Chiens autorisés, toujours tenus en laisse pour la tranquillité de tous les usagers.

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ
Le Vernet-Sainte-Marguerite
Adresse de départ
Route du Bois
Mareuge
63710 Le Vernet-Sainte-Marguerite

Accès au point de départ
Le village de Mareuge se trouve près de la D5 entre Zanières et Saignes. À Mareuge, traversez le village en laissant la chapelle à gauche. Le départ et le parking sont à la sortie du village, devant le départ du PR Puy de Baladou.

Retrouvez les itinéraires de randonnée en version numérique sur le site www.sancy.com via ce QR Code

Description du parcours

Ce petit circuit vous emmènera dans un vallon secret, à la découverte du charmant village de Mareuge, hameau typique de montagne niché dans la haute vallée de la Monne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du parking, traversez le village. Juste après la place de la fontaine, prenez à droite la rue de la Chareyre Grande qui descend jusqu'à la rivière La Monne.

Étape 2 : Traversez la rivière, tournez à gauche et suivez pendant 1 km une large piste entre les prés en direction d'une antenne relais (balisage VTT et GTMC).

Étape 3 : Juste avant l'antenne relais, prenez le chemin qui part sur la droite (balisage VTT et GTMC). Au pied de l'antenne, une croix en pierre ouvre sur de belles vues vers le plateau, le vallon et les monts du Livradois-Forez.

Étape 4 : Au bout de 300 m, continuez à droite sur un large chemin pendant 1,1 km. Le chemin entre progressivement en forêt.

Étape 5 : Quittez le balisage VTT pour suivre un sentier balisé en vert qui descend fortement sur la droite. Suivez le pendant 600m jusqu'à la Monne que l'on traverse pour remonter sur Mareuge et rejoindre le départ.